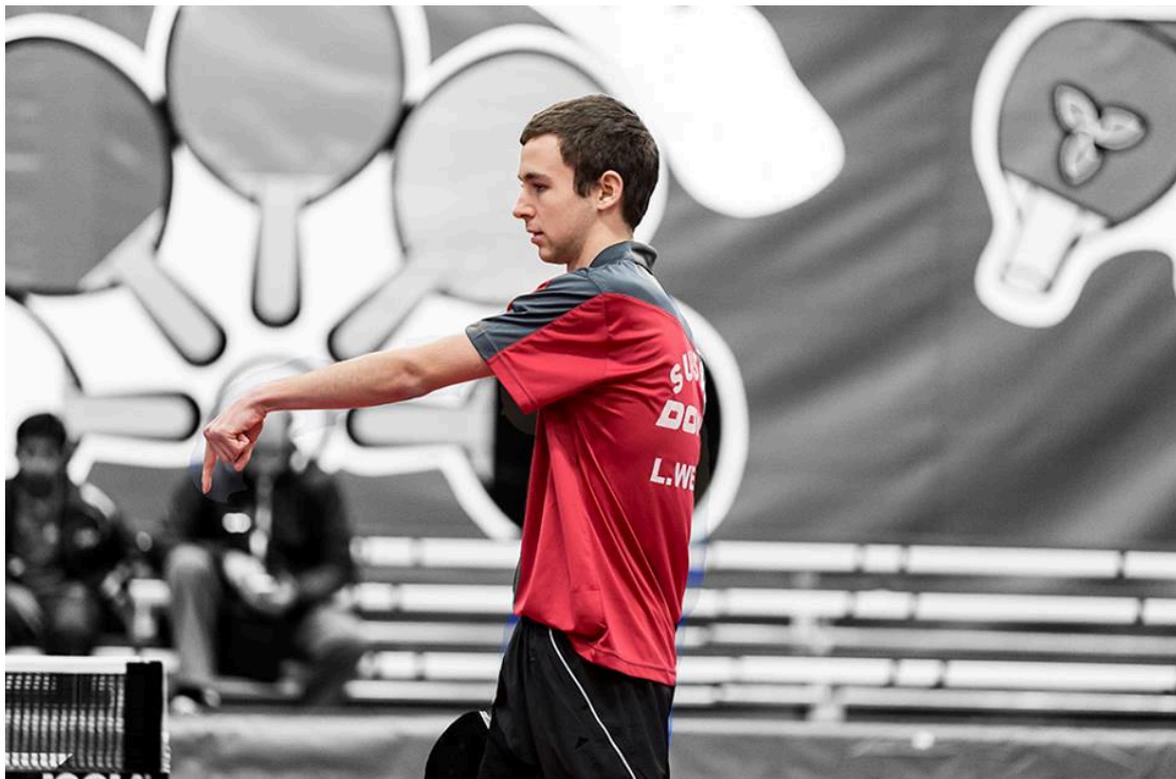


Concept d'éthique

Analyse d'éthique et planification 2015-2017



Fairplay – Lors des CM 2014, Lionel Weber signale à l'arbitre que son adversaire a marqué un point.

Photo : ITTF

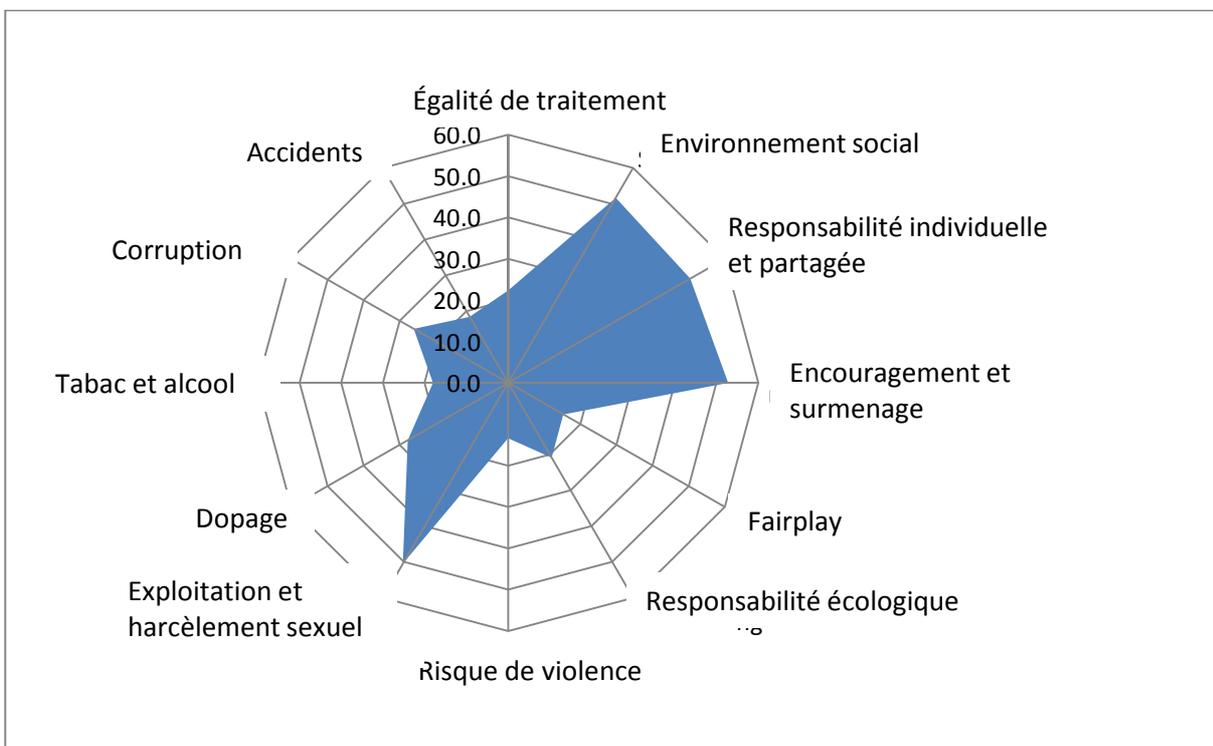
- I Analyse de la situation de départ**
- II Analyse des quatre domaines à risque**
- III Autre risque : le comportement et le respect au sein de la fédération**
- IV Objectifs et planification concrète 2015/16**
- V Analyse des activités 2015/16**
- VI Objectifs et planification concrète 2016/17**

Concept d'éthique

I. Analyse de la situation de départ

Afin de déterminer la situation de départ, donc d'évaluer les risques actuels ou potentiels concernant les thèmes éthiques chez Swiss Table Tennis, le contrôle d'éthique de Swiss Olympic a été envoyé à trois groupes de personnes : les collaborateurs de l'office central STT, les entraîneurs engagés par STT, les membres du Directoire du comité central. Avec ces trois groupes de personnes, l'évaluation devait être garantie sous différents angles. Le feedback représentait 9 questionnaires des trois groupes de personnes.

L'évaluation des 9 questionnaires mène au résultat suivant :



Lors de l'évaluation des questionnaires, on constatait que le résultat des 9 enquêtes est très homogène alors que les participants assument différentes fonctions au sein de la fédération et abordaient donc les questions sous différents angles.

En tout, il y a quatre domaines à risque (le problème se fait pressant à au moins 50%), tous les autres domaines présentent un risque potentiel nettement plus bas. Aucun problème urgent n'a été détecté.

Concept d'éthique

II. Analyse des quatre domaines à risque

Dans les quatre domaines à risque évoqués, les déclarations principalement citées dans le contrôle d'éthique sont analysées plus en détail.

1. Environnement social :

"Oui, à peu près ou oui, tout à fait" :

- Les athlètes doivent entièrement miser sur le sport pour arriver à quelque chose.
- À côté du sport, nos athlètes exercent une profession ou suivent une formation.
- L'entraînement des athlètes est lié à des horaires d'entraînement et à des infrastructures fixes.

"Non, pas vraiment ou non, pas du tout" :

- Préparation des athlètes d'élite à la période après le sport d'élite

Courte analyse des risques :

En Suisse, le tennis de table est un sport marginal qui ne permet de gagner que peu de l'argent. Aucun joueur ne peut vivre uniquement du tennis de table. Au niveau international ou européen, les joueurs de tennis de table suisses ne font pas (encore) partie de l'élite élargie. Il est par conséquent très difficile de trouver des sponsors qui soutiennent financièrement la fédération ou les joueurs d'élite. De l'autre côté, les meilleurs talents devraient tout miser sur le tennis de table et s'entraîner à l'étranger pour pouvoir obtenir des succès internationaux. Les joueurs n'osent pas faire ce pas et ne peuvent pas non plus le faire sur le plan financier. Sans ressources financières apportées par des sponsors, la fédération ne peut pas proposer un soutien suffisant. Cela entraîne une sorte de "cercle vicieux" et représente donc un risque qu'il faut prendre au sérieux au niveau du Sport d'élite de Swiss Table Tennis.

2. Responsabilité individuelle et partagée

Lors de l'évaluation des déclarations dans les contrôles d'éthique, il est frappant de constater que pratiquement toutes les évaluations se situent au milieu de l'échelle. Les possibilités „oui, tout à fait“ ou „non, pas du tout“ n'ont pratiquement pas été choisies. Parfois, on n'a pas pu répondre dans quelle mesure les athlètes peuvent influencer les décisions qui les concernent.

Concept d'éthique

Courte analyse des risques :

Swiss Table Tennis essaie d'inculquer la responsabilité individuelle et partagée aux joueurs du cadre.

La planification annuelle des joueurs du cadre A est toujours établie en concertation avec l'entraîneur responsable et l'athlète et éventuellement les parents de celui-ci. Dans la convention d'athlète qui est conclue annuellement, les joueurs du cadre A doivent indiquer eux-mêmes les prestations qu'ils sont prêts à fournir et les prestations qu'ils attendent de la part de la fédération. Les joueurs du cadre A tiennent en outre un journal d'entraînement détaillé qui permet d'assurer que les joueurs sont constamment conscients de leurs objectifs et de leurs contenus et volumes d'entraînement et qu'ils ne s'entraînent pas simplement parce que l'entraîneur leur dit ce qu'il faut faire.

Les joueurs du cadre B doivent – conformément au manuel Sport d'élite qui paraît chaque année – s'engager à participer à différentes manifestations (compétitions et camps d'entraînement) et à suivre un certain volume d'entraînement. Ils ont en plus la possibilité de participer à des tournois internationaux ou à des camps d'entraînement à l'académie de tennis de table à Vienne. Les joueurs du cadre B doivent respecter ces directives et adapter leur planification annuelle avec leurs entraîneurs en fonction de ces directives. Les entraîneurs du cadre STT soutiennent les joueurs lors de la planification.

Les joueurs du cadre C (talents régionaux) doivent également respecter différents critères du manuel Sport d'élite. Les exigences concernant leur responsabilité individuelle sont toutefois moins sévères. La plupart des joueurs du cadre C sont plus jeunes et se familiarisent de cette façon petit à petit avec le Sport d'élite. Les entraîneurs du cadre essaient également dans le cadre des regroupements d'entraînements nationaux et lors de compétitions internationales d'inculquer la responsabilité individuelle et partagée aux athlètes.

Dans ce domaine, le risque est plutôt faible pour la fédération et il n'est actuellement pas nécessaire d'agir.

3. Encouragement et surmenage

"Oui, à peu près ou oui, tout à fait" :

- Chez nous, de nombreux athlètes mettent un terme à leur carrière bien avant d'avoir épuisé leur potentiel de performance
- Nous ne disposons pas des moyens ni des possibilités d'élaborer des programmes d'entraînement individuels pour tous les athlètes

Concept d'éthique

"Non, pas vraiment ou non, pas du tout" :

- Notre fédération applique des critères de sélection transparents qui sont bien communiqués.

Courte analyse des risques :

Ce point englobe plusieurs sous-points.

Fin de carrière précoce -> un moment critique dans la carrière des jeunes joueurs de tennis de table est la fin de la scolarité obligatoire s'ils n'optent pas pour une école supérieure comme par exemple le collège. À la fin de la scolarité obligatoire, la question d'intégrer une école de sport se pose. À ce sujet, les joueurs et leurs parents ne disposent souvent pas d'informations complètes. Après la scolarité obligatoire, les joueurs commencent un apprentissage, une formation ou des études ce qui les occupe souvent toute la journée. Pour pouvoir faire leurs preuves dans l'élite, les joueurs doivent suivre un grand volume d'entraînement et ils ne veulent ou ne peuvent souvent pas le faire à côté de la formation ou de l'apprentissage. À ce moment, il est particulièrement judicieux d'apporter un soutien aux joueurs (personnel ou financier).

Programme d'entraînement individuel -> Tous les joueurs du cadre A disposent d'un programme d'entraînement individuel. Des programmes d'entraînement cadres sont disponibles pour les joueurs du cadre B et C qui leur permettent de s'entraîner lors de regroupements d'entraînements et dans des centres d'entraînement. Après les regroupements d'entraînements, les entraîneurs du cadre doivent en outre donner un feedback aux joueurs en ce qui concerne leurs possibilités d'amélioration individuelles. Cette procédure de feedback n'est toutefois pas appliquée par tous les entraîneurs de la même façon. Pour les joueurs du cadre B, des entraînements individuels ne sont qu'exceptionnellement organisés et financés par la fédération. La possibilité susmentionnée de s'entraîner à l'académie de tennis de table à Vienne n'est pratiquement pas saisie.

Critères de sélection -> Les critères de sélection pour l'admission dans un cadre et pour la sélection pour les championnats d'Europe et du monde figurent chaque année dans le manuel Sport d'élite qui est envoyé à tous les joueurs du cadre par courrier. Il est également disponible sur le site internet. L'évaluation du questionnaire démontre que les critères de sélection ne sont pas suffisamment connus (même par des responsables de la fédération).

Concernant ces points, il y a un risque qui devrait être pris au sérieux.

4. Exploitation et harcèlement sexuel

"Oui, à peu près ou oui, tout à fait" :

- De nombreux athlètes mineurs s'entraînent chez nous
- En règle générale, la différence d'âge entre l'entraîneur et l'athlète est très grande
- Notre sport nécessite souvent un encadrement individuel
- Nous avons des difficultés à trouver des entraîneurs.

Courte analyse des risques :

Au cours de ces dernières années, il y a eu un "cas" d'un harcèlement sexuel d'un entraîneur de club envers ses joueuses dont STT a eu connaissance. Par la suite, des règles de comportement ont été établies pour tous les entraîneurs du cadre. Chaque saison, ces règles leur sont envoyées avec le manuel Sport d'élite. Pour l'encadrement de joueurs du cadre par des coachs personnels lors des compétitions internationales, des règles ont en outre été établies afin d'exclure dès le début qu'un joueur individuel soit encadré personnellement par un entraîneur ou un coach personnel en dehors de l'entraînement. Dans le domaine du Sport de loisirs, aucune mesure préventive concrète n'a encore été mise en place.

Un point positif du tennis de table est le fait que pratiquement aucun contact physique n'est nécessaire entre l'entraîneur et le joueur.

En prenant notamment en considération cette seule expérience négative, le risque doit être pris au sérieux.

III. Autre risque : le comportement et le respect au sein de la fédération

Pour Swiss Table Tennis, un autre facteur à risque qui n'est pas évoqué dans le contrôle d'éthique est le comportement au sein de la fédération et le respect entre les fonctionnaires mais aussi vis-à-vis des collaborateurs. Des attaques personnelles et des critiques subjectives entraînent de la jalousie, de la frustration et de la démotivation et empêchent la fédération d'avancer comme telle sur le plan sportif.

IV. Objectifs et planification concrète 2015/16

Diminution du risque potentiel dans les domaines à risque 1, 3 et 4 avec les objectifs suivants :

1. D'ici le 31.12.2015, tous les clubs connaissent les offres des écoles de sport et les offres de formation propice au sport, l'interlocuteur chez STT pour le domaine "École et sport".
2. D'ici le 31.12.2015, tous les joueurs du cadre connaissent la possibilité de mesures d'encouragement financières individuelles au niveau national.
3. D'ici le 30.06.2016, dans tous les camps d'entraînement STT et dans les centres d'entraînement on s'entraîne dans toutes les catégories d'âge selon les consignes du plan d'entraînement cadre.
4. À partir de la saison 2015/16, les critères de sélection pour les cadres, les CE et les CM ainsi que toutes les sélections sont communiqués sans aucune lacune sur le site internet de STT.
5. D'ici le 30.06.2016, 80% des clubs sont sensibilisés concernant le thème "Exploitation et harcèlement sexuel"
6. D'ici le 31.12.2016, 80% des fonctionnaires STT sont sensibilisés concernant les règles de comportement au sein de la fédération.

La planification concrète est représentée dans le tableau dans l'annexe 1.

La planification concrète englobe une multitude de mesures individuelles. Dans la plupart des cas, il s'agit d'informations qui doivent être communiquées publiquement ou autrement sur le site intérêt ou à un certain groupe de personnes. Il est par conséquent néanmoins réaliste que beaucoup de ces mesures pourront être mises en œuvre.

Ittigen, 21.05.2015

Approuvé par le Directoire du comité central STT

V. Analyse des activités 2015/16

Les objectifs 1-4 ont pu être atteints durant la saison 2015/16. La planification concrète dans l'annexe 1 stipule les activités effectuées ainsi que l'output de ces activités.

Un point positif à signaler est notamment le fait que le forum des entraîneurs (module Formation continue pour les entraîneurs du cadre, entraîneurs dans les centres d'entraînement et entraîneurs assistants STT) est depuis désormais déjà 3 ans organisé 2x par saison avec succès et avec une bonne participation. Grâce à ce forum des entraîneurs, les entraîneurs peuvent être intégrés dans la planification stratégique du Sport d'élite ce qui permet au ressort Sport d'élite d'obtenir une plus grande acceptation au sein de la fédération.

Au cours de la saison 2015/16, le thème "Exploitation et harcèlement sexuel" n'a pas été traité et l'objectif n'a pas été atteint dans ce domaine.

VI. Objectifs et planification concrète 2016/17

Suite à l'évaluation des objectifs atteints et de l'output des activités effectuées l'année dernière, deux points essentiels doivent être traités dans le domaine de l'éthique la saison prochaine :

D'une part, les objectifs qui n'ont pas ou seulement partiellement été atteints selon la planification d'éthique 2015/16 doivent être poursuivis et de l'autre part, l'élaboration et surtout la distribution du Code of Conduct doit représenter un point essentiel. Cela englobe aussi l'information des membres de la fédération que Swiss Table Tennis traite le thème "Éthique" et que la fédération dispose d'un concept d'éthique.

Pour la saison 2016/17, les objectifs suivants en découlent :

1. D'ici le 31.12.2016, tous les clubs connaissent les offres des écoles de sport et les offres de formation propice au sport et ils savent où ils peuvent obtenir des renseignements à ce sujet.
2. À partir de la saison 2016/17, toutes les sélections pour les camps d'entraînement et les manifestations internationales sont publiées sur le site internet et les joueurs du cadre et leurs clubs et AR sont au courant de cette publication.
3. D'ici le 30.06.2017, 80% des clubs sont sensibilisés concernant le thème "Exploitation et harcèlement sexuel".
4. D'ici le 30.06.2017, 80% des fonctionnaires STT sont sensibilisés concernant les règles de comportement au sein de la fédération (Code of Conduct).

Concept d'éthique

5. D'ici le 30.06.2017, les clubs savent que STT dispose d'un concept d'éthique et peuvent le consulter sur le site internet en allemand et en français.

La planification concrète jointe dans l'annexe 2 définit les objectifs, mesures concrètes et les indicateurs pour l'évaluation de la réalisation des objectifs pour la saison 2016/17.

La planification pluriannuelle pour le domaine de l'éthique est effectuée dans le cadre de la nouvelle stratégie de la fédération 2017-2020 durant la prochaine saison afin de coordonner le domaine de l'éthique avec le nouveau concept Sport d'élite et la nouvelle stratégie de la fédération.

*Ittigen, 24 septembre 2016
Approuvé par le comité central STT*

	Ziele	Massnahmen	Frist	Indikator zur Überprüfung	Lead	Support	Aktivitäten / output	Bewertung	
1	Bis zum 31.12.2015 kennen alle Vereine die Angebote an Sportschulen und sportfreundlichen Lehrangeboten die Ansprechperson bei STT für den Bereich „Schule und Sport“.	A	Analyse der jetzigen Situation bei STT -> welche Kaderspieler besuchen welche Schule	31.05.2015	Abgabe einer schriftlichen Analyse	GP*	GSI*, SG*	Analyse von GP vom 20.05.2015	ok, wurde jedoch nicht nachgeführt
		B	Information per Mail an alle Kaderspieler über die Sportschulangebote und die Ansprechperson bei STT	31.12.2015	Mailing wurde versendet. Prüfen der Nachfrage bei SG	GP	SG	Es wurde kein Mailing versendet, jedoch wurde das Thema am Trainerforum vom 27.06.2015 behandelt.	
		C	Information über die Sportschulangebote auf der Homepage von STT	31.12.2015	Angebot auf der Webseite präsent	GP	SG	Analyse und Angebot auf Webseite präsent	ok
2	Bis 31.12.2015 kennen alle Kaderspieler die Möglichkeiten individueller finanzieller Fördermassnahmen	A	Information über Stiftung Schweizer Sporthilfe und Crowdfunding-Plattformen im Handbuch Leistungssport	31.08.2015	Information im HB Leistungssport. konkrete Ansprache der Kaderspieler in den Herbst-TL	SG	Spoko	Information im Handbuch Leistungssport, welches per Post an die Kaderspieler versendet wurde. Individuelle Information bestimmter Spieler. Angebote wurden wahrgenommen.	gut
3	Bis 30.06.2016 wird für alle Altersstufen in allen STT Trainingslagern und Stützpunkttrainings nach den Vorgaben des Rahmentrainingsplans trainiert	A	Schulung und Sensibilisierung der Kader- und Stützpunkttrainer in den halbjährlichen Trainerforen in Bezug auf den Rahmentrainingsplan	27.06.2015; Dez. 2015	Input am Trainerforum vom 27.06. Kontrollbesuche bei TL und Stützpunkttrainings	SM*	Spoko	Der Rahmentrainingsplan war Schwerpunktthema am Trainerforum vom 27.06.2015 und wurde auch am darauffolgenden Trainerforum vom 12.01.2016 behandelt. Der Cheftrainer hat im Laufe der Saison verschiedene Stützpunkttrainings besucht.	gut nächste Saison weiterführen!
		B						Regelmässige Inputs über Trainingsschwerpunkte mit Videos von Trainingssequenzen auf der Homepage	gut
4	Ab der Saison 2015/16 werden die Selektionskriterien für Kader, EM und WM sowie alle Selektionen lückenlos auf der Webseite von STT kommuniziert	A	Hinweis auf der Homepage über die Festlegung der Selektionskriterien nach Veröffentlichung des Handbuchs Leistungssport	30.09.2015	Angebot auf Webseite präsent	SG	Spoko	Selektionskriterien veröffentlicht unter: Leistungssport -> Unterlagen Kader Nach Veröffentlichung des HB Leistungssports sind die Kaderrichtlinien dort enthalten.	gut
		B	Lückenlose Bekanntgabe der Selektionen für JEM, EM, ggf. JWM, WM sowie anderen internationalen Veranstaltungen wie YOG, OS, European Games, Universiade auf der Homepage	laufend	Angebot auf Webseite präsent	SG	SM, Gsi	Selektionen für internationale Meisterschaften wurden in einem Artikel auf der Startseite der Homepage bekanntgegeben. Seit Sommer 2016 gibt es eine eigene Rubrik "Selektionen" im Menu Leistungssport, unter der sämtliche Selektionen zu Wettkämpfen und Kader-Trainingslagern veröffentlicht werden.	gut
5	Bis 30.06.2016 sind 80% der Clubs sensibilisiert zum Thema „Ausbeutung und Sexuelle Übergriffe“	A	Ausweitung der Verhaltensregeln für Kadertrainer auf alle Trainer und Kommunikation dieser Regeln auf der Homepage	31.12.2015	Anpassung der Verhaltensregeln	SG	Spoko		nein
		B	Erarbeitung einer Kommunikation an die Clubtrainer und der Sensibilisierung der Clubtrainer	31.03.2016	Kommunikationsplan erstellt und ausgeführt	Spoko	SG		nein
6	Bis 31.12.2016 sind 80% der STT-Funktionäre sensibilisiert auf Verhaltensregeln im Verband	A	Erstellen eines Code of Conduct unter Einbezug verschiedener Funktionsträger des Verbands	30.09.2016	CoC liegt vor	ZVA	SG		in Arbeit
		B	Erarbeitung einer Kommunikation des Code of Conduct zur Gewährleistung einer breiten Akzeptanz unter den Funktionären/Funktionsträgern	31.12.2016	Kommunikationsplan erstellt und ausgeführt	ZVA	SG		in Arbeit

GP = Geni Pfister; SM = Samir Mulabdic; Gsi = Georg Silberschmidt; SG = Susanne Gries

Anhang 2

Konkrete Planung 2016/17

update: 04.08.2016

	Ziele	Massnahmen	Frist	Indikator zur Überprüfung	Lead	Support	Aktivitäten / output	Bewertung
1	Bis zum 31.12.2016 kennen alle Vereine die Angebote an Sportschulen und sportfreundlichen Lehrangeboten und wissen, wo sie sich informieren können.	A	Analyse 2016/17 bei STT -> welche Kaderspieler besuchen welche Schule; Anfrage mit Versand des Handbuch Leistungssport	31.10.2016	Aktualisierung der Analyse von 2015	SG?	Spoko	
		B	Information per Mail an alle Kaderspieler über die Sportschulangebote und die Ansprechperson bei STT	31.12.2016	Mailing wurde versendet. Prüfen der Nachfrage bei SG	SG	Spoko	
		C						
2	Ab der Saison 2016/17 werden sämtliche Selektionen für Trainingslager und internationale Veranstaltungen auf der Webseite publiziert und die Kaderspieler und ihre Vereine und RVs haben Kenntnis von dieser Publikation.	A	Publikation aller Aufgebote auf der Webseite unter Leistungssport -> Aufgebote	ab 01.09.2016	Aufgebote auf Webseite präsent	SG	Spoko	
		B	Information an Kaderspieler, Eltern, Clubs und RV-Verantwortliche	01.09.2016	Information schriftlich oder per Mail versendet	SG	Spoko	
3	Bis 30.06.2017 sind 80% der Clubs sensibilisiert zum Thema „Ausbeutung und Sexuelle Übergriffe“	A	Ausweitung der Verhaltensregeln für Kadertrainer auf alle Trainer und Kommunikation dieser Regeln auf der Homepage	31.12.2016	Anpassung der Verhaltensregeln	SG	Spoko	
		B	Erarbeitung einer Kommunikation an die Clubtrainer und der Sensibilisierung der Clubtrainer	31.03.2017	Kommunikationsplan erstellt und ausgeführt	Spoko	SG	
4	Bis 30.06.2017 sind 80% der STT-Funktionäre sensibilisiert auf Verhaltensregeln im Verband	A	Erstellen eines Code of Conduct unter Einbezug verschiedener Funktionsträger des Verbands	30.09.2016	CoC liegt vor	ZVA	SG	
		B	Erarbeitung einer Kommunikation des Code of Conduct zur Gewährleistung einer breiten Akzeptanz unter den Funktionären/Funktionsträgern	31.03.2017	Kommunikationsplan erstellt und ausgeführt	ZVA	SG	
5	Bis 30.06.2017 wissen die Clubs, dass STT ein Ethik-Konzept hat und können dieses (auf deutsch und französisch) auf der Webseite anschauen.	A	Übersetzung des Ethik-Konzeptes und der Konkreten Planung ins französische und Publikation auf der Webseite	31.10.2016	Ethik-Konzept besteht in 2 Sprachen und ist auf der Webseite publiziert	SG	ZVA	
		B	Information der Clubs über diese Veröffentlichung	30.11.2016	Information per Mail versendet	SG	ZVA	